

SESSION 2014

CAPES CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section: ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL

ÉPREUVE DE TECHNIQUE MUSICALE 1ère PARTIE : ÉCRITURE

Durée: 3 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Le diapason mécanique est autorisé.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB: La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.



La partition ci-après présente un texte musical divisé en deux parties, la première, du début au 1 ^{er} temps de la mesure 10, est intégralement réalisée. A partir du 1 ^{er} temps de la mesure 13 et en tenant compte des caractéristiques de la première partie, vous réaliserez pour piano l'harmonisation de la partie de violon.
Vous réaliserez votre devoir sur la partition préparée proposée par le sujet.

Modèle ENSD @NEOPTEC																								
Nom : (Suivi, s'il y a lieu, du nom d'épouse)																								
Prénom :																								
N° d'inscription :											J	lé(e)	le :]/]/					
(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)																								
	Concours					Section/Option						Epreuve							Matière					

GBE MUS 1

BERCEUSE

BERCEUSE







